

Annexe M10d

Déclaration des possibilités d'accueil pour les mouvements déconcentrés

Corps concernés : Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, assistants de service social des administrations de l'État et adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

ACADÉMIE :				À retourner sous le présent timbre : BUREAU DGRH C2-1 Pour le 16 décembre 2016
Affaire suivie par :				
Téléphone :				
Courriel :				
CORPS	NOMBRE DE POSSIBILITÉS D'ACCUEIL	DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DEMANDES	DATE DE LA CAPA	PERSONNES À CONTACTER TELEPHONE COURRIEL
INFIRMIERS (CAT. A)				
ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT				
ADJOINTS ADMINISTRATIFS				

À RENVOYER (avant le 16 décembre 2016) :

Par courriel à nathalie.rosset@education.gouv.fr et beatrice.elia@education.gouv.fr

Par courrier à l'adresse suivante :

Ministère de l'éducation nationale - Direction générale des ressources humaines

Bureau DGRH C2-1

72, rue Regnault

75243 Paris cedex 13

Fax : 01 55 55 01 46